

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES
TENUE LE 22 FÉVRIER 2023**

OFFICIEL

PRÉSENCES

GROUPES SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Ayotte Bruno	CJE de d'Autray-Joliette	P
Pelletier Marc	CJE Matawinie	P
Rinfret Geneviève	CJE Montcalm	P

ENTREPRISES

Blais Philippe	Alliance Métal Québec	A
Girard Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	P

PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICE

Binette Stéphanie	Enseignante en assistance dentaire Centre de formation de l'Argile	P
Chevrette Patricia	Technicienne en formation professionnelle Centre de formation de Berthier	P
Dansereau Normand	Enseignant en comptabilité Centre de formation de l'Argile	P
Ducharme Josianne	Conseillère pédagogique École hôtelière de Lanaudière	P

INVITÉS

Mélanie Beauséjour	Enseignante en assistance dentaire Centre de formation de l'Argile	P
--------------------	---	---

DIRECTION DU CENTRE MULTISERVICE

Vallée Diane	Directrice Centre multiservice des Samares	P
--------------	---	---

PERSONNE-RESSOURCE

Boisjoli Karine	Directrice adjointe des services éducatifs FP et FGA Centre multiservice des Samares	P
Bélisle Jean-Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	P
Morin Hannabèle	Secrétaire de gestion Centre multiservice des Samares	P

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU 22 FÉVRIER 2023

- 1. Ouverture de l'assemblée (prise de quorum)**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022**
- 4. Suivis au procès-verbal du 21 novembre 2022**
- 5. Sujets pour décision**
 - 5.1. Bottin des frais chargés aux élèves 2023-2024
 - 5.2. Bottin des frais chargés aux élèves 2022-2023 – Service aux entreprises – Amendements
 - 5.3. Activités de collecte de fonds – Demande de commanditaires – Fournitures dentaires
 - 5.4. Activités de collecte de fonds – Demande de commanditaires – Olympiades de la formation professionnelle
- 6. Sujets pour consultation**
 - 6.1. Plan triennal 2023-2026
 - 6.2. Actes d'établissement 2023-2024
- 7. Sujets pour information**
 - 7.1. Budget révisé 2022-2023
 - 7.2. Le rôle des membres – *Le Saviez-Vous?*
 - 7.3. Mesures dédiées et protégées 2022-2023 – FP et FGA
 - 7.4. PEVR – Projet éducatif
 - 7.5. Informations et services dans les centres
- 8. Question à l'étude**

Levée de l'assemblée de la FP

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rinfret souhaite la bienvenue à madame Diane Vallée, directrice du Centre multiservice des Samares et à madame Karine Boisjoli, directrice adjointe des services éducatifs.

Mesdames Vallée et Boisjoli se présentent officiellement aux membres du conseil d'établissement. Par la suite, un tour de table est fait afin que les membres se présentent à tour de rôle.

Madame Mélanie Beauséjour, enseignante en assistance dentaire est présente comme invitée pour présenter le point de demande de commanditaires pour les fournitures dentaires.

Le quorum étant constaté, l'assemblée de la formation professionnelle est légalement ouverte à 18 h 23.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É.-F.P. – 2023-02-22-01

Madame Geneviève Rinfret fait la lecture de l'ordre du jour de la formation professionnelle du 22 février 2023. Monsieur Jean-Philippe Bélisle mentionne qu'une erreur s'est glissée dans l'ordre du jour au point 6.1. Il faut modifier les années pour qu'il soit indiqué *6.1 Plan triennal 2023-2026* comme dans le document du plan triennal.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Stéphanie Binette
appuyé par : Monsieur Normand Dansereau

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la formation professionnelle du 22 février 2023 avec la modification demandée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022

C.É.-F.P. – 2023-02-22-02

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Patricia Chevrette
appuyé par : Monsieur Bruno Ayotte

et résolu :

d'adopter le procès-verbal de la formation professionnelle du 22 février tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 21 novembre 2022

Aucun suivi au procès-verbal du 21 novembre 2022 pour la formation professionnelle.

5. Sujets pour décision

5.1. Bottin des frais chargés aux élèves 2023-2024

C.É.-F.P. – 2023-02-22-03

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente le bottin des frais chargés aux élèves 2023-2024. Il partage les principaux changements par rapport au bottin 2022-2023 pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

Pour la formation générale des adultes, le seul changement est l'ajout d'un cahier en francisation pour les élèves des niveaux 1 et 2.

Pour la formation professionnelle, il y a eu plusieurs changements :

- **École hôtelière de Lanaudière** : il y a une augmentation des frais pour les uniformes pour l'ensemble des formations. La mention du remboursement par le fond 9 à l'obtention du diplôme a été retirée;

- **Centres de formations de Montcalm et l'Argile** : il y a une augmentation des frais pour la formation de comptabilité due à un changement de cahier. Pour la formation de secrétariat, il y aura un changement au niveau des cahiers qui seront prêtés au lieu d'être achetés par l'élève ce qui diminuera les frais de 550 \$ pour l'élève;
- **Centre d'excellence en santé de Lanaudière** : il y a l'ajout d'un thermomètre dans les frais qui sont facturés à l'élève. Pour la formation d'assistance en pharmacie, il y a une augmentation de 11 \$ au niveau des frais pour les documents imprimés;
- **Centre de formation de Berthier** : il y a une diminution de 21 \$ pour la visière dans les frais spécifiques;
- **Service aux entreprises** : il y a le retrait de APRPA qui sera remplacé APRPASA. Il y a l'ajout du programme de charpenterie-menuiserie qui aura lieu à Saint-Michel-des-Saints.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Marie-Pierre Girard
appuyé par : Madame Patricia Chevette

et résolu :
d'approuver le bottin de frais chargés aux élèves 2023-2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Bottin des frais chargés aux élèves 2022-2023 – Service aux entreprises – Amendements

C.É.-F.P. – 2023-02-22-04

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente les différents amendements pour le Service aux entreprises.

- Ajout de l'AEP transformation de bois;
- Remplacement de l'AEP assistance à la personne en résidence privée pour aînés (APRPA) pour l'AEP assistance à la personne en résidence privée pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes (APRPASA);
- Ajout de la compétence 6 pour APRPASA qui remplacera la compétence 7 de l'AEP APRPA.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Patricia Chevrette
appuyé par : Madame Stéphanie Binette

et résolu :

d'approuver le bottin des frais chargés aux élèves 2022-2023 –
Service aux entreprises – Amendements.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.3. Activités de collecte de fonds – Demande de commanditaires – Fournitures dentaires

C.É.-F.P. – 2023-02-22-05

Madame Mélanie Beauséjour, enseignante en assistance dentaire présente la demande de commanditaires pour les fournitures dentaires en lien avec le projet Bouche B. Les lettres pour les demandes de commanditaires seront envoyées d'ici la fin de la semaine.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Monsieur Normand Dansereau
appuyé par : Monsieur Marc Pelletier

et résolu :

d'adopter la# demande de commanditaires pour les fournitures dentaires du Centre de formation de l'Argile.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4. Activités de collecte de fonds – Demande de commanditaires – Olympiades de la formation professionnelle

C.É.-F.P. – 2023-02-22-06

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Patricia Chevette
appuyé par : Madame Marie-Pierre Girard

et résolu :

d'adopter la demande de commanditaires pour les Olympiades de la formation professionnelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Sujet pour consultation

6.1. Plan triennal 2023-2026

C.É.-F.P. – 2023-02-22-07

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente l'ajout au document du plan triennal 2023-2026. Le nouveau Centre de formation de Saint-Michel-des-Saints qui offrira la formation de charpenterie-menuiserie. Il mentionne que nous sommes en attente de la signature du bail et des différentes ententes. Par contre, ça devrait se faire dans les prochaines semaines.

Pour les écoles secondaires Havre-Jeunesse et l'Achigan, puisqu'il n'y a pas de projet (FGJ-FGA) pour le moment, il y a eu une mise à jour de la prévision de clientèle qui a été mise à 0.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Marie-Pierre Girard
appuyé par : Monsieur Bruno Ayotte

et résolu :

d'approuver le document de consultation du plan triennal 2023-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Actes d'établissement 2023-2024

C.É.-F.P. – 2023-02-22-08

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente l'ajout au document des actes d'établissement. Le nouveau Centre de formation de Saint-Michel-des-Saints a été ajouté aux actes d'établissement même si nous n'avons pas encore de numéro de bâtisse et de numéro de téléphone, parce que le bail n'est pas encore signé.

Pour les écoles secondaires Havre-Jeunesse et l'Achigan, puisqu'il n'y a pas de projet (FGJ-FGA), la prévision de clientèle une modification au niveau de la clientèle qui a été mis à 0.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Patricia Chevette
appuyé par : Madame Stéphanie Binette

et résolu :

d'approuver le document de consultation des actes d'établissement 2023-2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets pour information

7.1. Budget révisé 2022-2023

C.É.-F.P. – 2023-02-22-09

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente le budget révisé 2022-2023 avec les différentes variations par rapport au budget initial.

En formation professionnelle, il y a une variation de la clientèle entre le budget révisé et le budget initial avec une augmentation globale de 13 ETP et plusieurs variations au niveau des dépenses, dont l'augmentation de la masse salariale en lien avec l'ajout de cohorte et l'ajout d'une régisseuse en formation professionnelle.

Pour la reconnaissance des acquis, il y a eu augmentation de 5 ETP.

Pour le Service aux entreprises, il y a eu une diminution de 16 ETP et une augmentation des dépenses en lien avec la hausse des formations.

En formation générale des adultes, il y a eu plusieurs augmentations, dont les 6 projets en partenariat avec CJE et les organismes communautaires, pour la mesure 15161, la location d'immeubles et la mesure 15164 en francisation. Pour la formation à distance, il y a une diminution de 10 ETP.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Stéphanie Binette
appuyé par : Monsieur Marc Pelletier

et résolu :
d'approuver le budget révisé 2022-2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Le rôle des membres – *Le Saviez-Vous?*

Madame Diane Vallée informe les membres de prendre connaissance du document concernant le rôle des membres. Elle rappelle aussi aux membres qu'il est important d'avoir fait la formation obligatoire.

7.3. Mesures dédiées et protégées 2022-2023 – FP et FGA

C.É.-F.P. – 2023-02-22-10

Monsieur Jean-Philippe Bélisle informe les membres que chaque année le Centre de services scolaire des Samares décentralise des mesures dédiées et protégées.

Il mentionne que les montants de chacune des mesures ont été ajoutés au budget révisé et que le déploiement sera fait dans nos différents centres.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Stéphanie Binette
appuyé par : Madame Marie-Pierre Girard

et résolu :

d'adopter les mesures dédiées et protégées 2022-2023 pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. PEVR – Projet éducatif

Madame Diane Vallée mentionne qu'un échéancier a été fait avec les directions et qu'une équipe sera mise en place pour l'élaboration du projet éducatif.

Tout d'abord, il faudra analyser le contexte de l'environnement interne et externe. L'équipe mise en place évaluera tous les projets éducatifs qui se terminent et une reddition de compte sera faite. Les centres seront partie prenante de la démarche. L'élaboration du projet éducatif devrait être finalisée vers le mois d'août. Par la suite, les centres pourront travailler plus concrètement les plans d'action.

7.5. Informations et services dans les centres

Madame Diane Vallée mentionne que ce sera un point statutaire qui permettra d'échanger de l'information et de partage des bons coups sur ce qui se fait dans les différents centres et dans la communauté à chacune des rencontres du conseil d'établissement.

Madame Diane mentionne que la semaine dernière avait lieu la Semaine de la persévérance et qu'il y a eu plusieurs événements dans les centres qui ont été appréciés des élèves.

Au Centre de formation de Montcalm, Maude Plante-Complaisance, une élève en comptabilité a gagné une médaille d'argent et elle nous représentera au niveau provincial.

Au Centre de formation de Berthier, nous avons 4 étudiantes en charpenterie-menuiserie qui ont été nommées afin de nous représenter le 27 avril prochain et courir la chance de recevoir l'une des bourses Pilote et filles :

- Méganne Longpré
- Nathalie Mauger
- Audrey Brunet
- Carolanne Poulet.

7.5.1 Documentation du conseil d'établissement – Site du Centre multiservice des Samares

C.É.-F.P. – 2023-02-22-11

Madame Diane Vallée partage aux membres qu'un onglet sera ajouté sur le site Internet du Centre multiservice avec la documentation du conseil d'établissement. Dans cet onglet, nous déposerons les documents officiels, les informations importantes, la liste des membres, les coordonnées de la présidence ainsi que les liens pour participer aux rencontres qui se feront en mode virtuel.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Stéphanie Binette
appuyé par : Madame Marie-Pierre Girard

et résolu :

d'approuver l'ajout d'un onglet avec la documentation du conseil d'établissement sur le site Internet du Centre multiservice des Samares.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Question à l'étude

Aucune question n'est à l'étude pour le conseil d'établissement de la formation professionnelle.

9. Levée de l'assemblée de la formation professionnelle

C.É.-F.P. – 2023-02-22-12

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE :

*** Il est proposé par : Madame Stéphanie Binette
appuyé par : Monsieur Normand Dansereau

et résolu :
d'adopter la levée de l'assemblée de la formation professionnelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 18 h 29


Madame Geneviève Rinfret
Présidente


Madame Diane Vallée
Directrice